



Le CPAS de Verviers procède à la constitution d'une réserve de recrutement d' **INFIRMIER(E)S BACHELIER(ERE)S et BREVETÉ(E)S** (H/F/X)

Les trois Maisons de repos et de soins veulent privilégier la **qualité de vie des résidents** dans un environnement agréable et de **bonnes conditions de travail pour son personnel**. Vous désirez réorienter votre carrière ou bénéficier d'une première expérience enrichissante, rejoignez nos équipes !

Fonction

Sous l'autorité de l'infirmier(ère) en chef, vos missions sont de :

- garantir la qualité des soins infirmiers dans le respect des règles d'éthique et de déontologie.
- veiller à l'application des procédures de soins en assurant le confort, la sécurité du résident.
- accueillir, écouter et informer le résident et son entourage dans les limites de ses fonctions.
- respecter la dignité et favoriser l'autonomie du résident.
- collaborer avec les médecins traitants et répercuter les instructions au personnel de soins.

Compétences transversales

- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation.
- Avoir de bonnes capacités d'écoute et de communication avec les résidents, leurs familles et les collègues.
- Savoir gérer le stress : réaction constructive face aux problèmes, imprévus et urgences.
- Faire preuve d'un esprit d'initiative, de proactivité, d'autonomie et d'assertivité.

Conditions de recrutement

1. **Être titulaire d'un diplôme d'infirmier bachelier ou breveté**
2. **Être en possession d'un visa définitif d'autorisation d'exercer la profession d'infirmier**
3. **Réussir l'examen d'aptitude comportant une épreuve orale :** Entretien approfondi sur des questions d'ordre général permettant d'apprécier la personnalité, la maturité, l'ouverture d'esprit du candidat et sur les divers aspects de la profession.

Offre

- **Contrat à durée indéterminée (CDI)**
- Régime du travail : 38 heures/semaine (possibilité d'un contrat à temps partiel + possibilité de prestations de soirée, de nuit et de week-end. Les horaires sont à convenir)
- **Echelle barémique :**
 - IFIC 14 (bachelier) - Mensuel brut indexé : 3953,93EUR (index 2,1223 et ancienneté de 6 ans)
 - IFIC 14b (breveté) - Mensuel brut indexé : 3620,48 EUR (index 2,1223 et ancienneté de 6 ans)
- Les barèmes en vigueur correspondent à l'IFIC, applicable dans le secteur public, auxquels il faut **ajouter les accords sociaux applicables aux Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins (prime d'attractivité, prime de fin d'année)**
- **Ancienneté valorisable (expérience dans une fonction similaire avec un max. de 6 ans dans le secteur privé et l'entièreté dans le secteur public au prorata du temps de travail presté.** Une analyse sera effectuée sur base des attestations d'occupation délivrées par les anciens employeurs) ;
- Un **pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut.

- **Vacances annuelles** : 28 jours de congés annuels + 7 jours extra-légaux + jours d'âge + AFC.
- **Constitution par l'employeur d'un deuxième pilier de pension**
- Environnement de travail offrant un **réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée**.
- Possibilité de **suivre des formations** (formations spécifiques, formation de cadre, Master, etc.) et possibilité **d'évolution de carrière** vers des postes d'infirmier en chef.
- L'accès au **service social collectif** des administrations locales (dont le service de vacances POLLEN) ;

Intéressé(e) ?

Pour postuler, vous adressez votre candidature

- soit par courrier postal à l'attention du CPAS de Verviers - Candidature Infirmier – rue du Collège, 49 à 4800 VERVIERS (date de la poste faisant foi)
- soit par courriel à l'adresse recrutement@cpasverviers.be (préciser dans l'objet : Candidature Infirmier) (date du courriel faisant foi).

Les **documents listés ci-dessous devront impérativement être joints à votre candidature pour ce poste** :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Copie du diplôme ou équivalence de la Communauté française si diplôme(s) obtenu(s) selon un régime étranger
4. Copie du visa délivré par le SPF Santé publique

Les candidatures incomplètes ne seront pas recevables.

Pour toute information complémentaire, le Service RH est disponible par téléphone (087/307.318 ou 087/307.315) ou par mail (recrutement@cpasverviers.be)

Gestion de la diversité

Le CPAS de Verviers ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de handicap. Il veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez. Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier.

Application du RGPD

Conformément au Règlement général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 («RGPD») et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que le Centre Public d'Action Sociale de Verviers traite des données à caractère personnel contenues dans les curriculum vitae et autres documents annexes aux candidatures aux seules fins de gestion des candidatures et emplois proposés.

Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés. Ils ne sont ni transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.

Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD en effectuant une demande :

- par courrier à l'adresse suivante : CPAS de Verviers rue du Collège à 4800 VERVIERS
- par courriel au délégué à la protection des données: DPO@cpasverviers.be.

Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par courriel (contact@apd-gba.be) ou par la poste (rue de la Presse 35 à 1000 BRUXELLES) ainsi que, le cas échéant, auprès du Bureau permanent du CPAS de Verviers en qualité de responsable de traitement.